

Inventaire des orchidées

Bruno Bargain

Vérifier et actualiser

Il existe de nombreux guides, de qualité inégale, servant à la détermination des orchidées sauvages de notre région. Ces guides ont le défaut d'être pratiquement inutilisables lorsque vous voulez connaître la répartition des espèces. Vous trouverez par exemple: «*Orchis mascula, presque partout mais irrégulier*». Ce qui ne vous éclairera guère, c'est le moins qu'on puisse dire.

L'ouvrage de référence est sans aucun doute la *Flore du Massif Armoricain* de H. des Abbayes, parue en 1971. Elle a le mérite de donner des stations précises pour les espèces décrites. Néanmoins, ceci reflète plus les pérégrinations des quelques éminents botanistes ayant œuvré pour cette flore que la distribution réelle des plantes. De plus, nous retrouvons dans ce document des données déjà anciennes qu'il serait bon de vérifier et, le cas échéant, d'actualiser.

La majorité des orchidées de Bretagne se concentrent soit sur la côte (dunes, paluds, marais), soit dans les milieux « naturels » de l'intérieur (landes, tourbières). Il se trouve que ce sont justement ces milieux qui ont le plus souffert ces trente dernières années. Développement de l'urbanisme et du tourisme, drainages, etc... ont fait disparaître un grand nombre des stations de nos orchidées.

Utile, mais peu précis

C'est en 1973 que l'idée est venue à quelques orchidophiles de répertorier les orchidées indigènes de France. Un inventaire a été lancé sous l'impulsion de P. Jacquet de la Société française d'orchidophilie. Malheureusement, ce travail a été effectué à l'échelle des départements, ce qui gomme évidemment les différences radicales entre la zone littorale et l'intérieur, ainsi que les variations liées à la pédologie locale.



Orchis homme pendu

Le Maoul et Decaisne 1860.

Il nous a donc paru indispensable de réaliser un document montrant précisément la répartition actuelle de toutes les orchidées de Bretagne. Il pouvait toutefois être dangereux de divulguer

l'emplacement exact des stations de certaines espèces. Nous avons par conséquent choisi la trame — désormais classique — des cartes de l'I.G.N. au 1/50 000°. Elle élimine à la fois les inconvénients de l'atlas français (trop peu précis) et ceux d'une représentation trop fine (et donc dangereuse pour les espèces menacées).

Cette cartographie devrait permettre de répondre au besoin de savoir où et dans quelle condition poussent les orchidées, et de déterminer les espèces menacées par l'homme dans notre région, afin de les protéger. Cette protection pourrait passer par la procédure des *arrêtés de biotope* ou la création de réserves botaniques.

Des débuts prometteurs

L'inventaire breton a démarré tout récemment, au printemps 1983. D'ores et déjà, nous avons reçu 220 fiches émanant de 30 observateurs. Il faut constater que la majorité de ces données provient pour l'instant de Basse-Bretagne. Il nous faudra donc trouver une solution pour que la prospection couvre également la Haute-Bretagne. Dans l'idéal, il serait souhaitable de recruter sur place un nombre suffisant de correspondants, étant donné qu'une bonne connaissance du terrain est pré-

Fiche type de l'inventaire breton

NOM DE L'ESPECE (en capitales)
.....

COMMUNE:.....

DEPARTEMENT:.....

NUM DE LA CARTE:.....

ALTITUDE:.....

BIOTOPE:.....

DATE DE LA DECOUVERTE:.....

ETAT DE LA FLORAISON:
(ou date habituelle de la floraison)
.....

NOMBRE DE SPECIMENS:
-unique
-moins de 10
-nombreux dans la station
-nombreuses stations dans un rayon de 10km

COMMENTAIRES:

NOM DE L'AUTEUR DE LA FICHE:
.....

ADRESSE:.....
.....

Epipactis des marais <i>Epipactis palustris</i>	Plantathère verdâtre <i>Platanthera chlorantha</i>	Orchis des marais <i>Orchis palustris</i>
Epipactis à feuilles larges <i>Epipactis helleborina</i>	Platanthère à 2 feuilles <i>Platanthera bifolia</i>	Orchis à larges feuilles <i>Dactylorhiza majalis</i>
Epipactis des dunes <i>Epipactis dunensis</i>	Ophrys abeille <i>Ophrys apifera</i>	Orchis maculé <i>Dactylorhiza maculata</i>
Spiranthe contournée <i>Spiranthes spiralis</i>	Ophrys araignée <i>Ophrys sphegodes</i>	Orchis de Fuchs <i>Dactylorhiza fuchsii</i>
Spiranthe d'été* <i>Spiranthes aestivalis</i>	Ophrys brun <i>Ophrys fusca</i>	Orchis négligé <i>Dactylorhiza praetermissa</i>
Listère à feuilles ovales <i>Listera ovata</i>	Ophrys mouche <i>Ophrys insectifera</i>	Orchis incarnat <i>Dactylorhiza incarnata</i>
Néottie nid d'oiseau <i>Neottia nidus-avis</i>	Orchis bouc <i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis homme pendu <i>Aceras anthropophorum</i>
Goodyère rampante <i>Goodyera repens</i>	Orchis brûlé <i>Orchis ustulata</i>	Orchis pyramidal <i>Anacamptis pyramidalis</i>
Malaxis des marais <i>Hammarbya paludosa</i>	Orchis bouffon <i>Orchis morio</i>	Sérapias en cœur <i>Serapias cordigera</i>
Liparis de Læsel* <i>Liparis laesellii</i>	Orchis à fleurs lâches <i>Orchis laxiflora</i>	Sérapias langue <i>Serapias lingua</i>
Orchis grenouille <i>Cœloglossum viride</i>	Orchis mâle <i>Orchis mascula</i>	Sérapias à petites fleurs* <i>Serapias parviflora</i>
Gymnadème à long éperon <i>Gymnademium conopsea</i>	Orchis punaise <i>Orchis coriophora</i>	

* espèces protégées (arrêté ministériel du 20 janvier 1982).

Les 35 orchidées de Bretagne



Orchis bouc

(photo P. Gros)



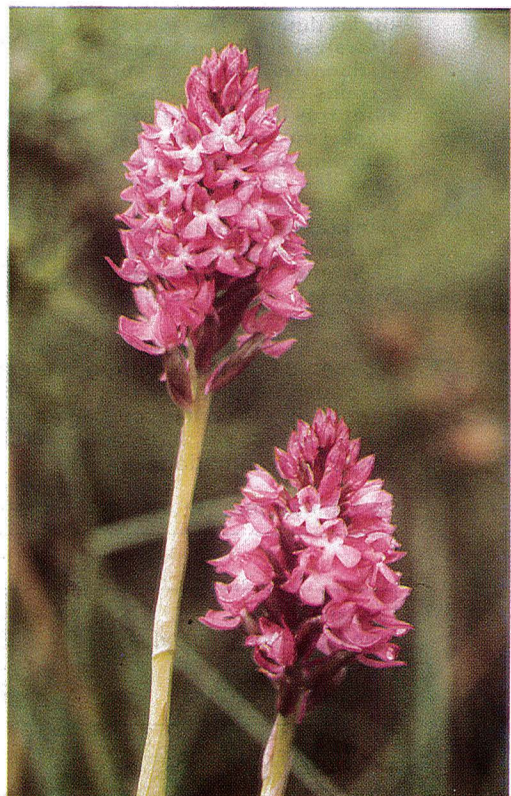
Ophrys araignée

(photo J.-P. Alayse)



Epipactis des marais

(photo J.-P. Alayse)



Orchis pyramidal

(photo P. Gros)

féritable à toute autre solution. Ce sera une des priorités avant le printemps prochain. Pour couvrir l'ensemble de la péninsule, il semble raisonnable de poursuivre l'enquête jusqu'en 1985, soit trois printemps consécutifs au moins.

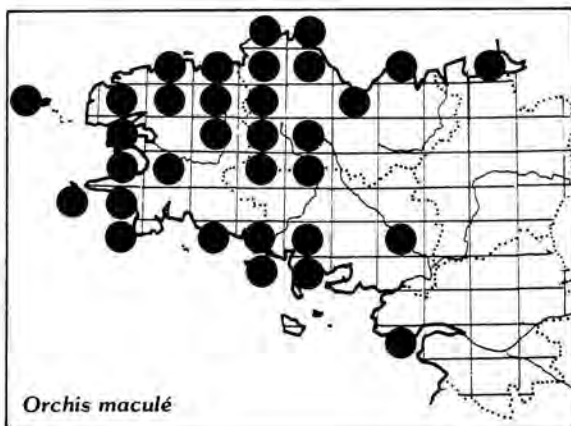
Il est évidemment hors de question de

prétendre avoir une couverture satisfaisante à l'issue de cette première année de fonctionnement. Les deux cartes présentées ici n'ont donc pas d'autre but que de montrer l'état d'avancement de l'enquête pour une orchidée répandue et commune, et pour une espèce plus localisée.

Orchis maculé

(*Dactylorhiza maculata*)

C'est l'espèce la plus variable du genre, tant par la forme que par la couleur. Les diverses formes sont souvent difficiles à identifier. La sous-espèce *ericetorum* affectionne les landes et les prés marécageux, tandis que la sous-espèce *elodes* préfère les landes tourbeuses et les tourbières à sphaignes. H. des Abbayes la dit commune ou très commune sur l'ensemble du territoire. La carte, dans son état actuel, ne fait rien d'autre que de mettre en évidence un manque de données flagrant en Bretagne intérieure.

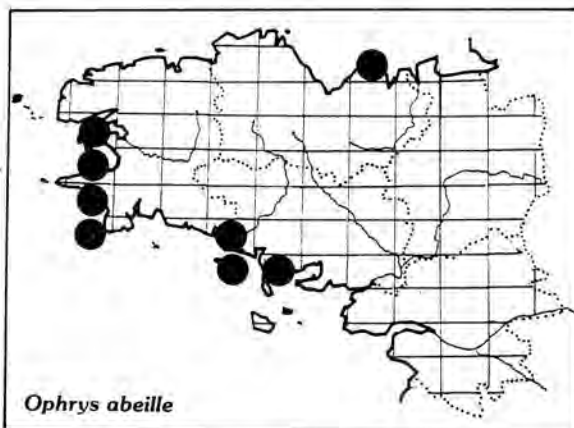


Orchis maculé

Ophrys abeille

(*Ophrys apifera*)

Il s'agit là de la plus spectaculaire et sans doute de la plus belle de nos orchidées. Nous devons la rechercher sur les dunes et les falaises littorales, sur les pelouses et dans les clairières sur terrains calcaires. Ceux-ci étant très localisés en Bretagne, l'*ophrys abeille* n'est pour l'instant connue que dans les zones côtières. C'est ce que traduit assez bien la carte ci-contre, avec toutefois des lacunes pour le littoral des Côtes-du-Nord et de la Loire-Atlantique.



Ophrys abeille

La flore bretonne compte donc 35 espèces d'orchidées ce qui représente un peu plus du tiers des 97 espèces françaises. On peut les classer en quatre catégories selon leur degré d'abondance au plan national.

Ce tableau montre que près des deux

tiers (22/35) des espèces présentes en Bretagne ont une assez large répartition dans l'hexagone. Parmi les espèces rares ou menacées, cinq seulement se trouvent dans la péninsule : le malaxis des marais, le liparis de Lœsel, les séparias en cœur et à petites fleurs et le spiranthe d'été.

	France	Bretagne
répandues	12	12
moyennement répandues	21	10
peu répandues	24	8
rare ou très rare	40	5

**Bruno Bargain
Trenvel
29120 Treogat**